

en ligne en ligne

BIFAO 30 (1931), p. 27-31

Gustave Jéquier

Une coiffure divine.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UNE COIFFURE DIVINE

PAB

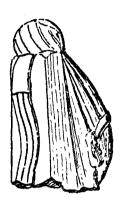
M. GUSTAVE JÉQUIER.

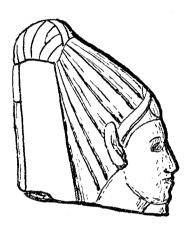
Au moment des grandes conquêtes de la XVIII^e dynastie, la Syrie a donné à l'Égypte plusieurs divinités qui, tout en s'égyptianisant en partie sous le ciseau du sculpteur memphite ou thébain, gardent certains traits, certaines attitudes, certains attributs qui trahissent à première vue l'origine étrangère. Ces divinités ne se mélangent pas au panthéon égyptien; elles restent généralement groupées entre elles et tout au plus s'adjoignent parfois un dieu du pays tel que Min, mais le plus souvent elles se présentent isolément.

La série comprend trois déesses, Qadesh, Astarté, Anat, et deux dieux qui sont souvent confondus ou considérés comme un seul individu, sans doute parce qu'ils portent tous les deux une coiffure du même genre. Même dans un excellent travail publié récemment sur ce sujet par le R. P. Vincent, O. P. (1), et qui contient une étude très complète des monuments accessibles actuellement, la distinction entre les deux divinités n'est pas établie de façon suffisamment précise.

Celui des deux qui paraît le plus fréquemment est un dieu combattant, tenant d'une main la lance et le bouclier, brandissant de l'autre une massue. Son costume est un simple pagne à l'égyptienne, sa coiffure une tiare ayant la forme de la couronne blanche, ornée sur le devant d'une petite tête de gazelle. Cet accessoire minuscule est, avec l'attitude belliqueuse du dieu, le seul indice d'une origine étrangère, tout le reste du costume et de l'armement étant du plus pur style égyptien. Dans la plupart des cas, la figure est accompagnée du nom de Reshpou, , transcription du pur sémitique, nom d'une des formes de Baal.

(1) Le Baal cananéen de Beisan et sa parèdre, dans la Revue Biblique, XXXVII (1928), p. 512-543. Je renvoie le lecteur à cet article pour la description des figures et tout spécialement pour la bibliographie des deux divinités. L'attitude de l'autre divinité n'a aucun caractère spécial, étant celle de presque tous les dieux égyptiens, c'est-à-dire la position d'un homme debout, tenant d'une main le 3, de l'autre le sceptre 3 (1). Ici encore le seul accessoire typique du costume est la coiffure qui a également le galbe de la couronne de la Haute-Égypte, mais est ornée sur le front de deux petites cornes poin-







tant en avant, tandis que du sommet une sorte de long ruban retombe en arrière; l'ondulation du double trait montre qu'il s'agit de quelque chose de léger qui se termine dans le bas par un floquet. Les figurations connues jusqu'ici ne permettent pas d'en distinguer davantage, mais une petite tête de statuette en faïence bleue que j'ai trouvée récemment chez un marchand d'antiquités du Caire et que je reproduis ici (2), donnera quelques détails supplémentaires qui ne manquent pas d'intérêt.

La coiffure est striée longitudinalement (3), c'est-à-dire composée, comme l'atef d'Osiris, de joncs ou de plantes analogues fixées autour du bandeau et réunies dans le haut par une ligature; ce sont les éléments constitutifs de la coiffure qui ici sont noués ensemble de manière à former la boule terminale

- (1) La seule exception est celle de la plaquette Mac Gregor (Griffith, Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol., XVI, p. 89), qui présente le dieu perçant de sa lance un monstre couché sur le sol, comme le Set à la proue de la barque solaire. La partie inférieure de ce petit monument a disparu.
- (2) Hauteur, o m. o5. La date de ce monument ne peut être établie; il est possible qu'il remonte à l'époque ramesside.
- (3) Les stries sont visibles sur la plaquette Mac Gregor, citée plus haut, mais elles ne sont indiquées sur aucun autre des monuments figurés.

d'où s'échappent par derrière les filaments qui retombent en une bande sinueuse le long du pilier dorsal; il n'est pas possible de dire si ces filaments sont les extrémités des éléments de la tiare ou un accessoire indépendant (1). Quoi qu'il en soit, la façon dont les tiges sont nouées montre qu'il s'agit d'une matière extrêmement souple, une herbe de marais non déterminable.

Les cornes sont fixées sur le bandeau, derrière l'oreille, et viennent aboutir au-dessus du front, où se dessine également un petit disque solaire, tout comme dans certaines représentations de l'atef osirien.

Comme celle de Reshpou, cette coiffure est d'inspiration franchement égyptienne, et n'a plus aucun rapport avec la «tiare» mésopotamienne, sorte de calotte à fond plat, analogue au fez, en feutre brodé et soutaché, orné en dessus d'un appendice pointu plus ou moins développé. Les deux cordons qui pendent parfois derrière cette coiffure se détachent du bandeau inférieur, jamais du sommet de la tiare. Si donc le prototype cananéen des deux divinités en question a été coiffé de la sorte, ce que nous ignorons, nous pouvons au moins constater qu'en pénétrant dans la vallée du Nil, ces dieux ont radicalement égyptianisé leur coiffure comme le reste de leur costume.

Le Baal cananéen devait varier de caractère comme de nom dans les différentes localités syro-palestiniennes où il était adoré; il est donc assez naturel de le voir prendre corps en Égypte sous deux types, celui du dieu combattant, caractérisé par le nom sémitique de Reshpou, et un autre sans attributs guerriers, mais portant, à part l'unique exception de la stèle de Beisan, le nom du dieu égyptien dont le caractère se rapproche le plus de celui du bouillant Baal, Set. Celui-ci serait donc le correspondant égyptien du Mikal de Beisan (2), dont l'image porte également la tiare aux cordons pendants, et de même que nous avons dans les inscriptions phéniciennes l'équivalence Reshef-Mikal, il est fort possible, comme on l'a déjà fait remarquer, que nous ayons aussi celle Reshef-Set (3); ainsi nous serions en droit de considérer toutes ces divinités sinon comme identiques, du moins comme étroitement apparentées. Nous avons un bon exemple de ces rapprochements dans la statue en bronze

⁽¹⁾ Une sorte de passant rectangulaire réunit les fils longitudinaux de la retombée à la boule terminale de la tiare.

⁽²⁾ Voir l'article du R. P. Vincent, mentionné

ci-dessus.

⁽³⁾ VINCENT, op. cit., p. 532, note 2, interprétant un monument publié par LACAU, Bulletin de l'Inst. franç. d'Archéol. or. du Caire, II, p. 209.

de Set au Musée de Copenhague, où le dieu à tête d'animal est présenté dans l'attitude de Reshpou, brandissant son arme (1).

Le vieux Set égyptien à tête d'animal n'a pas de coiffure particulière, tandis que le Set du type cananéen à tête humaine porte donc une tiare qui rappelle beaucoup celle d'Osiris. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de rechercher la signification symbolique de cet attribut, car comme j'ai eu l'occasion de le dire dans un précédent article (2), la coiffure en joncs ou autres plantes de marais implique une idée de résurrection qui n'est pas du tout dans le caractère du dieu Set pas plus que dans celui des différents Baals.

Il faut aller bien loin, dans le temps et dans l'espace, pour retrouver une coiffure en tiges végétales ayant la forme d'une nasse, pourvue d'un appendice retombant, et associée à des idées religieuses ou symboliques. On connaît le développement considérable qu'ont pris en Afrique les cérémonies rituelles où officient un nombre plus ou moins grand de danseurs affublés de costumes bizarres et coiffés de masques non moins étranges, spéciaux pour chaque tribu et pour chaque danse. Chez les Kioko (3), peuplade fixée au nord de l'Angola, vers les sources du Kouango, affluent du Congo, dans des réjouissances qui ont lieu surtout au moment des cérémonies de circoncision, les danseurs (moukish) portent des masques de divers types dont l'un est surmonté d'un haut bâti en roseaux en forme de nasse pointue; un cordon part de la pointe de cette coiffure, tombe jusqu'à terre et se termine par un gland. Les Tchiwoqués, peuple de race bantoue, non sédentaire, vivant actuellement au centre de l'Angola, mais d'origine plus septentrionale, ont des danses du même genre et leurs moukish portent également une haute tiare formée d'éléments verticaux, sans doute des roseaux réunis par des cercles (4).

Je ne songe pas à établir une filiation entre ces danses rituelles et celles des *Mouaou* à la porte des tombeaux égyptiens, pas plus qu'entre la coiffure des *moukish* et celle de Set ou d'Osiris; mais le rapprochement est curieux, d'au-

⁽¹⁾ V. Schmidt, Choix de monuments égyptiens de la Glyptothèque de Ny Carlsberg, pl. 198 (A. 55).

⁽²⁾ A propos de la danse des Mouaou, dans la Revue de l'Égypte ancienne, I, p. 144-151.

⁽³⁾ L. FROBENIUS, Die Masken und Geheim-

bunde Afrikas (Ks. Leop. Carol. D. Akad. der Naturforscher, LXXIV, 1), p. 35-43, et fig. 10, p. 69.

⁽⁴⁾ Statuettes en bois au Musée ethnographique de Neuchâtel, provenant de la mission du D' A. Monard en Angola.

tant plus que les cérémonies africaines faites au moment des circoncisions, sont des rites de passage préludant à une vie nouvelle. D'autre part, il existe dans les mêmes régions certaines croyances relatives aux plantes de marais qu'il peut être intéressant de relever : ainsi chez les Sud-Africains, suivant les uns, les hommes des diverses tribus sont sortis tout équipés d'un fourré de roseaux, tandis que suivant d'autres, un roseau aurait éclaté et donné naissance au premier couple humain (1). Qui sait si l'on ne retrouvera pas une fois en Égypte les traces d'une tradition analogue relative à l'origine du genre humain.

G. Jéquier.

Saqqarah, janvier 1930.

(1) H. A. JUNOD, The Life of a South African Tribe, II, p. 348.